

MAIRIE

Le 21 mars 2017

De

BRIE-ET-ANGONNES

N°SIRET : 21380059200015

CONSEIL MUNICIPAL de BRIE-ET-ANGONNES

Séance publique du mardi 28 mars 2017 à 18 heures 30

Le Conseil municipal de la commune de Brié-et-Angonnes est dûment convoqué en mairie le **mardi 28 mars 2017 à 18 heures 30** en assemblée ordinaire. La convocation sera affichée à la porte de la Mairie et adressée aux Conseillers municipaux le 21 mars 2017. Elle sera également portée pour information sur le site Internet et les panneaux lumineux de la commune.

- Présentation de l'évolution du réseau de La Poste sur la commune

Ordre du jour

- Lecture des procurations
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Validation du compte rendu du Conseil municipal du 15 février 2017
- Point sur l'utilisation des délégations consenties au Maire

FINANCES

- Présentation du compte de gestion de 2016 du Receveur Municipal
- Vote du compte administratif du budget de la commune de 2016
- Affectation des résultats de l'exercice de 2016
- Présentation et vote du budget primitif de la commune de 2017
- Vote des taux d'imposition de 2017
- Définition du taux horaire 2017 de rémunération appliqué aux personnels municipaux des travaux d'investissement en régie
- Adhésion à l'association AGIREMPLOI
- Remboursement de frais engagés par un élu
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

PERSONNEL

- Création d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles principal de 1ère classe
- Suppression d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles principal de 2^{ème} classe

METROPOLE

- Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2017-2020
- Mise en œuvre du plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGD) et de la convention intercommunale d'attribution (CIA)

DIVERS

Le Maire,
Bernard CHARVET

